



# CONSULTATION PUBLIQUE

OCPM.QC.CA

Projet de règlement P-RCG 12-013

## **Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un centre de traitement de matières organiques**

Le conseil d'agglomération a adopté, lors de son assemblée du 22 juin 2012, le projet de règlement suivant :

- P-RCG 12-013 intitulé : « Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement de matières organiques par compostage en bâtiment fermé sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Henri-Bourassa, entre la rue Valiquette et le boulevard Thimens, sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent »;

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

### **OBJET DE LA CONSULTATION**

#### **Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal**

Le projet de règlement prévoit des dérogations aux règlements d'urbanisme de l'arrondissement de Saint-Laurent, notamment en ce qui a trait à la hauteur, l'implantation, la densité, la volumétrie, l'aménagement paysager, l'architecture, le design, l'occupation des espaces extérieurs et l'usage. Ce règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

### **DÉROULEMENT**

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur les projets de règlement et leurs conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

### **DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlement et de la documentation relative à ceux-ci sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca).

## **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique qui se tiendra à la date, heure et lieu suivant :

**Centre des loisirs Saint-Laurent  
1375 rue Grenet  
Montréal 9 Métro Côte-Vertu)  
Le 9 octobre 2012 à 19 h**

La deuxième partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet se déroulera au même endroit à la date et heure suivantes :

**Le 30 octobre 2012 à 19 h**

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 21 septembre 2012

Le greffier de la Ville de Montréal  
M<sup>e</sup> Yves Saindon